

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V. 41 Vœu relatif au soutien pérenne des librairies du quartier latin.

Le Conseil de Paris,

Considérant que de nombreux quartiers parisiens ont des difficultés spécifiques qui réclament des solutions différentes de revitalisation et de diversification commerciale ;

Considérant que la ville de Paris a su innover avant les autres avec le dispositif « Vital quartier » dès 2004 (Vital quartier 1 : 2004-2015 et Vital Quartier 2 : 2008-2021), qui a permis des interventions ciblées dans 9 arrondissements et particulièrement le soutien à près de 90 commerces culturels dont des librairies, au nombre de 25 dans le quartier latin, périmètre qui fait l'objet du dispositif Vital Quartier 2 ;

Considérant les autres actions mises en œuvre pour soutenir et valoriser la diversité du secteur culturel via des associations mobilisatrices du réseau des librairies (réunies par le site Internet parislibrairies.fr), des événements fédérateurs tels que le « Disquaire Day » et le « Pari des Libraires », les Journées européennes des métiers d'Art, etc ;

Considérant toutefois que le dispositif « Vital quartier 2 » s'achève en 2021 et qu'avant cette date, la Semaest doit revendre les murs des commerces détenus ;

Considérant également la fragilité économique des librairies, mises à mal par l'augmentation des loyers générés notamment par l'installation de géants du luxe dans ces arrondissements et le développement de la vente de livres par le e-commerce ;

Considérant les distorsions de concurrence générées par les techniques agressives d'optimisation fiscale , voire de fraude fiscale de ces multinationales ;

Considérant l'importance de l'activité culturelle et de ces commerces au service de l'ensemble des parisien-nes qui est un « bien commun » à préserver.

Sur proposition de David Belliard, Pascal Julien, Sandrine Mees et des élu.e.s du groupe écologiste de Paris (GEP), au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que la Ville poursuivra son engagement en faveur des librairies et des commerces culturels et étudiera courant 2019 les modalités spécifiques visant au soutien pérenne des librairies du Quartier Latin et des autres quartiers concernés par le contrat Vital'Quartier 2,
- Qu'une réflexion sera lancée pour étudier quelles seraient les solutions les plus opérationnelles pour garantir l'avenir de ces commerces, gérés jusqu'en 2021 par la Semaest, sans exclure que les murs de ces commerces soient transférés au patrimoine de la Ville comme le prévoit le contrat de Vital'Quartier 2.